

Leçon 1

Le gouvernement et la prise de décision



QUESTIONS D'ORIENTATION

- ❶ De quelles manières pouvons-nous prendre des décisions?
- ❷ De quelles façons le gouvernement sert-il la communauté?
- ❸ Qu'entendons-nous par vivre en démocratie?

BUT

Un gouvernement est constitué de personnes et de pratiques qui sont mises en place pour gérer le territoire, les ressources et les populations vivant à l'intérieur de ses frontières.

Dans cette leçon, les élèves survolent et explorent les forces et les contraintes des méthodes de prise de décisions à l'aide de présentations fictives. Les élèves discutent de l'utilité d'un gouvernement et passent en revue les formes de gouvernements les plus courantes. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchissent à ce que « vivre en démocratie » sous-entend ou aux raisons qui expliquent pourquoi nous avons besoin d'un gouvernement.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- décrire les différentes façons dont le gouvernement ou un groupe peut prendre une décision;
- analyser les forces et les contraintes des méthodes de prise de décision;
- expliquer le type de gouvernement mis en place au Canada et ce qu'il signifie pour eux;
- apprendre à nouer des relations positives et respectueuses, et travailler en collaboration avec leurs camarades.

Conseils pour le personnel enseignant

- Veuillez utiliser les activités de la façon qui correspond le mieux aux besoins de votre classe.
- Matériel nécessaire : tableau papier, fichier de diapositives 1, copies de la fiche 1.1 et 1.2 (si l'activité est faite individuellement par les élèves).
- Toutes les vidéos, les diapositives, les documents et les feuilles d'activités en version Word sont disponibles sur le site internet du projet.

Introduction

Lisez l'un des scénarios suivants, ou un autre au choix :

A. Les planches à roulettes et les planches longues (ou « longboards ») ne sont pas les bienvenues dans les rues. Récemment, il y a eu quelques accidents impliquant des planchistes fonçant sur de petits enfants. Certaines personnes veulent interdire les planches à roulettes des trottoirs.

B. De plus en plus de jeunes conduisent des VTT dans leur communauté sans équipement protecteur ni formation de conduite. Récemment, un garçon a fait du VTT sans casque avec son ami sur le même véhicule. Il est tombé et s'est blessé.

En petits groupes, demandez aux élèves de discuter d'une ou de plusieurs des questions suivantes :

- Quelles solutions pourraient résoudre ce problème?
- Qui devrait faire partie de la prise de décision pour la communauté?
- Quelles informations sont nécessaires afin de prendre une décision informée?
- Arrivez-vous à un accord sur l'une des solutions proposées?

Activités

1. Posez l'une des questions suivantes et animez une discussion en classe sur le processus de prise de décisions.
 - Comment les gens prennent-ils des décisions au sein d'un groupe?
 - Quels sont les différents types de processus décisionnel?
 - Comment la prise de décisions peut-elle être difficile, surtout avec de nombreux intervenants? (P. ex. commander une pizza avec des garnitures et des ingrédients qui répondent aux préférences et aux restrictions alimentaires de tous les élèves.)

Ensuite, à l'aide d'un organisateur graphique (p. ex. tableau en T ou diagramme de Venn), organisez les réponses de vos élèves aux questions suivantes :

- Quels facteurs contribuent à un processus décisionnel positif?
 - Quels facteurs contribuent à un processus décisionnel négatif?
2. Passez en revue les trois modèles décisionnels de la fiche 1.1 (autocratique, démocratique, consensus). Formez des groupes et demandez à chacun de préparer un sketch pour l'un des scénarios. À la fin de chaque sketch, laissez les élèves de la classe choisir le meilleur modèle décisionnel et de justifier leur choix.

Les élèves peuvent également tout simplement remplir la fiche d'activité et discuter de leurs réponses en classe.
 3. Discutez du concept de « gouvernement » et de l'importance des règles et des lois en société (fichier de diapositives 1). Questions d'orientation :
 - Quels types de règles et de décisions sont nécessaires au sein d'une communauté (p. ex. éducation/écoles, routes et code de la route, soins de santé et hôpitaux)?
 - Qui devrait être en charge des prises de décisions dans la communauté?
 - Que se passerait-il s'il n'y avait pas de gouvernement chargé de créer les lois et de venir en aide aux citoyens?
 4. À l'aide du fichier de diapositives 1 ou de la vidéo « Gouvernement et démocratie », passez en revue certains des types de gouvernements et ce qui permet de les comparer (p. ex. démocratie, dictature, monarchie). Reliez les types de gouvernements aux trois modèles décisionnels : autocratique, démocratique, consensus.

Conclusion

1. Lancez une brève discussion sur les différents types de gouvernements ou les modèles décisionnels, ou demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :
 - Pourquoi avons-nous besoin d'un gouvernement?
 - Quelles sont les forces et les contraintes des différentes formes de gouvernement?
 - Que veut dire de vivre dans une démocratie? Quelles sont les répercussions sur votre vie?
 - À quoi ressemblerait votre vie si le Canada avait adopté un autre type de gouvernement? (Les élèves d'autres pays peuvent parler de leurs expériences.)
2. Demandez aux élèves de remplir la Carte de réflexion (fiche 1.2). Vous pouvez l'utiliser pour structurer les discussions à venir.

IDÉES D'ÉVALUATION

Introduction	<p>Les élèves peuvent-ils identifier et expliquer des solutions potentielles aux problèmes décrits les scénarios ?</p> <p>Les élèves peuvent-ils identifier qui devrait être impliqué dans la prise de décision communautaire et les informations nécessaires pour prendre une décision ?</p>
Les bases	<p>Les élèves sont-ils capables de décrire la situation dans un sketch ?</p> <p>Les élèves sont-ils capables d'utiliser des termes appropriés ?</p> <p>Les élèves sont-ils à l'aise pour faire la distinction entre les types de gouvernement ?</p>
Conclusion	<p>Les élèves utilisent-ils des termes appropriés ?</p> <p>Les élèves font-ils référence à différents types de modèles de prise de décision ou à différents types de gouvernement ?</p>

ADAPTATIONS ET SUPPORTS

Plan pédagogiques individuels	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez une terminologie que les élèves peuvent facilement comprendre. • Fournissez rapidement les vidéos et le vocabulaire pour révision. • Assurez-vous de faire des liens avec les connaissances et intérêts antérieurs. <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encouragez les élèves à penser globalement et à établir des liens avec leur réflexion. • Modifiez les termes et les tâches pour inclure une terminologie plus stimulante et axée sur les intérêts.
Apprenants de langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux élèves des termes et des définitions à l'avance (autocratique, démocratique, consensus). • Fournir un accès préalable à la vidéo 'Gouvernement et démocratie', et s'assurer que les sous-titres sont activés pendant la vidéo. • Encourager les élèves à établir des liens avec leurs autres langues.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter une variété d'exemples de partout dans le monde lors des discussions. • Assurez-vous d'inclure des pays et des cultures qui ont un sens pour vos élèves. • Assurez-vous que vous êtes ouvert et que vous encouragez les différents points de vue que vos élèves peuvent partager.
Accessibilité et accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Des adaptations peuvent être nécessaires pour les présentations dramatiques de l'activité 1.1. Assurez-vous que votre espace est suffisamment grand et permet un distanciation physique (si nécessaire).

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Un **gouvernement** est constitué de personnes et d'institutions mises en place pour gérer le territoire, ses ressources et les populations vivant à l'intérieur de ses frontières. Il existe différents types de gouvernement dans le monde.

On peut comparer les gouvernements selon le modèle de gouvernance, le nombre de personnes qui ont accès au pouvoir, les droits et libertés accordés aux citoyens et l'existence de la règle de droit (les lois sont appliquées de façon équitable, juste et uniforme).

Une **autocratie** est un type de gouvernement où le pouvoir politique est concentré entre les mains d'une seule personne qui règne sans restriction. Il n'y a pas de règle de droit et les citoyens ne sont pas consultés sur les décisions et les affaires du pays. Une autocratie peut être une dictature ou une monarchie absolue.

Dans une **dictature**, le dictateur, ou le groupe au pouvoir, exerce son pouvoir grâce au contrôle des masses, d'un parti politique ou de l'armée. Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire (ou d'un coup d'État). Le pouvoir est maintenu par un parti unique sans le consentement de la population et sans opposition politique. Les dictatures restreignent généralement les droits civils et politiques et n'ont pas de médias indépendants.

Le terme **autoritarisme** est parfois employé pour désigner une dictature. Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population, sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique.

Une **monarchie** est une forme de gouvernement où un monarque (roi ou reine) est le chef de l'État. Ce pouvoir est hérité et ne prend fin qu'à la mort du souverain, ou s'il renonce à son pouvoir. Le pouvoir des monarques peut varier; dans une **monarchie absolue**, un monarque détient la totalité des pouvoirs politiques et règne sur l'État et le peuple, alors que dans une **monarchie constitutionnelle**, ce pouvoir est de nature plus symbolique. Dans une monarchie constitutionnelle, le pouvoir du monarque est limité par la Constitution, qui englobe les lois et principes fondamentaux d'une nation ou d'un État et qui définit les pouvoirs et fonctions du gouvernement, tout en garantissant certains droits aux citoyens. Dans une monarchie constitutionnelle, il y a un gouvernement élu démocratiquement, dirigé par un chef; le monarque demeure le chef de l'État et se manifeste lors de fonctions cérémoniales.

Une **démocratie** est un type de gouvernement où la majorité des citoyens participe aux décisions politiques. Dans une démocratie directe, les citoyens eux-mêmes votent pour ou contre des propositions ou des lois spécifiques. Dans une démocratie représentative ou indirecte, les citoyens élisent des politiciens qui prennent des décisions en leur nom. Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association, le droit de participer à des élections libres et équitables, et la liberté de se présenter comme candidat. Il existe différents types de démocraties représentatives dans le monde.

Une **république** est un État souverain, un pays ou un gouvernement sans monarque, où tous les membres du gouvernement sont élus (incluant le chef d'État); le gouvernement élu démocratiquement détient tous les pouvoirs politiques. Comme dans une monarchie constitutionnelle, le gouvernement d'une république fait souvent partie d'une constitution et exerce le pouvoir selon la règle de droit.

Une **démocratie de consensus** fait appel à un modèle décisionnel fondé sur le consensus pour élaborer les lois. Ce régime vise une approche plus collaborative et inclusive; il tient compte d'un vaste éventail d'opinions plutôt que de suivre la règle de la majorité, souvent présente dans d'autres types de démocraties. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont un gouvernement de consensus où le pouvoir politique appartient à un groupe de personnes sans affiliation politique.

Le système politique du Canada est une **démocratie parlementaire** et une **monarchie constitutionnelle**. Nous élisons des membres pour nous représenter au parlement fédéral et aux assemblées législatives provinciales et territoriales. Le parti politique qui compte le plus grand nombre de représentants élus forme le gouvernement. Le monarque britannique, la reine Elizabeth II, est notre chef d'État. Elle est représentée par la gouverneure générale au niveau fédéral. Chaque action du gouvernement est entreprise au nom de la Reine, mais le pouvoir qui sous-tend chacune de ces actions repose sur le peuple canadien, par l'entremise de la Constitution. La Constitution du Canada est le principal document juridique du pays et englobe des lois, les décisions des juges, des ententes entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les traditions, et nos droits civils et juridiques, tels que formulés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.